

## JOB DESCRIPTION / DESCRIPTION D'EMPLOI **RÉF #401**

|  |                                    |  |                                 |
|--|------------------------------------|--|---------------------------------|
| Job Title / Designation de l'emploi<br><b>TECHNICIEN DE MAINTENANCE</b>  | Salary Group<br>Groupe<br><b>8</b> | Affiliation<br>Affiliation syndicale<br><b>STARF</b> | Job Title No.<br>Code numérique |
| Organizational Component / Service<br><b>TÉLÉVISION ET RADIO FRANÇAISES</b>  |                                    |  |                                 |
| Function / Fonction<br>Chargé d'effectuer, selon ses affectations par un technicien d'un groupe supérieur ou par un superviseur et en coordination avec les équipes de production, les tâches reliées à l'entretien des équipements et des systèmes de production et de diffusion, comprenant la configuration, l'installation, l'inspection, le diagnostic, le dépannage, la réparation et la réfection, selon les normes établies, dans un environnement multidisciplinaire incluant la réseautique, l'optique, l'électronique, l'informatique, la mécanique, l'usinage, la soudure, l'hydraulique et la pneumatique.  |                                    |  |                                 |
| Description of Duties / Description des tâches   |                                    |  |                                 |
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Effectue, selon ses affectations et en coordination avec les équipes de production, toutes les tâches reliées à l'entretien des équipements et des systèmes de production et de diffusion (telles que la configuration, l'installation, l'inspection, le diagnostic, le dépannage, la réparation, la réfection).</li> <li>2. Fait rapport des difficultés rencontrées ou des actions prises lors de l'entretien des équipements et des systèmes de production et de diffusion; effectue les rapports nécessaires afin d'informer les personnes concernées.</li> <li>3. Participe à la conception et à la modification de pièces, des équipements et des outils en utilisant des techniques (telles que mécanique, usinage, soudure, hydraulique, pneumatique).</li> <li>4. Règle, opère et entretient la machinerie et l'outillage d'usinage, de soudure, de mécanique, d'hydraulique, de pneumatique afin de modifier et de fabriquer, selon les informations et les instructions, des pièces, des équipements et des outils.</li> <li>5. Applique les procédés techniques approuvés et suggère au besoin, l'instauration de nouveaux procédés ou de nouvelles façons de faire.</li> <li>6. Participe, sous la coordination d'un technicien de groupe supérieur, à la modification d'équipements et de systèmes de production et de diffusion.</li> <li>7. Exécute, selon ses affectations, les procédés de contrôle de qualité et d'entretien préventif et fait rapport.</li> <li>8. Conseille les personnes concernées sur l'utilisation des équipements et des systèmes de production et de diffusion.</li> <li>9. Effectue des recherches de pièces et de matériels techniques et communique, sur demande, avec les fournisseurs afin d'obtenir les informations pertinentes et les transmet aux personnes concernées.</li> <li>10. Fait des suggestions concernant les pièces de rechange ou, au besoin, les équivalents acceptables.</li> <li>11. Vérifie les installations lors de plaintes et suggère ou décide des actions à prendre.</li> <li>12. Assure la mise à jour de certains plans, schémas et procédures; conçoit, au besoin, des schémas ou des croquis.</li> <li>13. Développe ses connaissances pour effectuer les tâches qui lui sont affectées en utilisant la documentation fournie par la Société et demeure attentif à l'évolution de la technologie.</li> <li>14. Remplit les formulaires et les documents appropriés; communique verbalement ou par écrit les informations requises afin d'assurer les suivis nécessaires et d'informer les personnes concernées.</li> <li>15. Familiarise d'autres employés à leurs tâches et à l'environnement de travail.</li> <li>16. Exécute, au besoin, toutes ou en partie, les tâches ressortissant à toute autre classe d'emploi comprise dans un groupe salarial équivalent ou inférieur ainsi que d'autres tâches connexes.</li> </ol> |                                    |  |                                 |
| Relationships / Relations de travail   |                                    |  |                                 |
| <ol style="list-style-type: none"> <li>A. Relève du superviseur approprié ou d'autres personnes selon ses affectations.</li> <li>B. S / O</li> <li>C. Entretien des relations internes et externes.</li> </ol>   |                                    |  |                                 |
| Date issued / Date de publication<br><b>30 mars 2009</b>   | Supersedes / Annule et remplace    |  |                                 |
| <small>TEMP. O. 1171 BIL. (10/75) <span style="float: right;">(See reverse side) / (Voir au verso)</span></small>  |                                    |  |                                 |

## ***JOB REQUIREMENTS / EXIGENCES DE L'EMPLOI***

|  |
|--|
| <p>Education or equivalent knowledge / Études ou connaissances équivalentes</p> <p>Diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de l'électronique option audiovisuel, télécommunications ou systèmes ordines ou DEC pertinent</p> |
| <p>Prior Experience / Expérience</p> <p>Trois (3) ans compte tenu de l'environnement multidisciplinaire et variété des équipements.</p>  |
| <p>Where and how acquired / Source de l'expérience</p>   |
| <p>Minimum time to learn / Durée minimale de la période d'initiation</p>   |